

<http://www.essaillon-sederon.net/Le-vignoble-de-Barret-de-Lioure>

Le vignoble de Barret-de-Lioure

- Lou Trepoun - Lou Trepoun 60 à 69 - Lou Trepoun 60, juin 2016 -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2016

Date de parution : juin 2016

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

Sommaire

- [1 – Photographie de la commune de Barret-de-Lioure vers 1825](#)
- [2 – Le vignoble de Barret-de-Lioure](#)
- [3 – Considérations finales](#)

L'examen attentif du cadastre « napoléonien » (1813) et de la matrice cadastrale qui le complète (1824) permet de connaître avec une grande précision l'étendue et la répartition du vignoble de Barret-de-Lioure au début du 19e siècle.

1 – Photographie de la commune de Barret-de-Lioure vers 1825

Au début du 19e siècle Barret-de-Lioure est une commune très agricole, vivant en quasi-autarcie mais dont la population est en constante augmentation. De 490 habitants en 1790 (curieusement la population était déjà de 493 habitants en 1686 !), on passera à 607 en 1851 (pic maximum).

Cette importante population est concentrée dans l'enceinte du bourg (ouverte par trois portes) où l'on recense 57 maisons serrées les unes contre les autres et même 5 maisons « au-dessus des rues » ainsi que 21 « chambres » pour une population d'environ 320 personnes.

A proximité du noyau central, les quartiers du Teron (8 maisons), Fontarache (1 bastide) et St Sauveur (2-3 maisons plus le prieuré) ajoutent 40 habitants environ.

Le complément de population (plus ou moins 165 habitants) est éparpillé sur tout le vaste territoire communal (3565 ha). La plupart des habitations sont alors qualifiées de bastides pour les plus vastes ou bastidons pour les petites. On dénombre au Riou (2 bastidons), à Génissau (6 bastides et 1 maison), à Baïs (5 bastides), à Macuègne (4 bastides), à la Peyrière (1 bastide), à Valaurie (7 bastides), à la Pauchette et au Fort de Barrau (2 bastides), à Peyméan (1 bastide), au Moulin et dans la Combe (8 bastides et 1 moulin) soit un total de 37 bastides-bastidons et le moulin.

Le premier recensement quinquennal très précis date de 1836. On dénombre alors 604 habitants dont 123 ménages, 27 veufs, 24 veuves, 166 garçons et 142 filles.

2 – Le vignoble de Barret-de-Lioure

Comme signalé en introduction les documents cadastraux donnent avec grande précision la répartition de l'espace communal et distinguent les « vignes » des autres terrains cultivés.

On trouve pour chaque parcelle de vigne son numéro cadastral, son étendue, le nom de son propriétaire et

l'estimation de sa productivité répartie en trois classes : 1 pour la vigne de 1e qualité, 2 et 3 pour celles de moindre qualité. Pour certaines parcelles, les estimateurs ont même donné deux valeurs, probablement justifiées sur le terrain.

Répartition des vignes

Le cadastre de Barret-de-Lioure est très précis : chaque parcelle est replacée dans son lieu-dit, ce qui permet de localiser aisément le regroupement des vignes et caractériser la nature des terrains où elles sont implantées.

Le « vignoble » de Barret totalise 25 ha 12 a 90 ça, soit 0,72 % du territoire communal, tandis que les terres « labourables » s'étendent sur 1410 ha soit 40,7 % de la superficie totale de la commune.

106 parcelles sont possédées par 99 propriétaires différents dont 2 de Séderon (parcelles aux limites communales), 1 de Montbrun et 1 de Mormoiron !

96 % de la superficie sous vigne sont situés à l'Ouest du col de Macuègne, tous à l'Adret.

La répartition par catégories de valeur donne les chiffres suivants :

1e catégorie	6 ha 18 a 50 ca
2e catégorie	8 ha 48 a 60 ca
3e catégorie	9 ha 55 a 80 ca

Quatre lieux-dits concentrent la majeure partie des vignes :

Bachus	3 ha 52 a 50 ça dont 40 % de la surface est sous vigne
La Beaume	3 ha 19 a 30 ça dont 30 % de la surface est sous vigne
Le Refra	6 ha 38 a 90 ça dont 60 % de la surface est sous vigne
Signières	4 ha 45 a 20 ça dont 62 % de la surface est sous vigne

Ces quatre zones comptent au total 71 parcelles pour 66 propriétaires. Elles sont localisées sur l'adret qui est limité aujourd'hui par l'ancienne voie de Montbrun à Barret au Sud et l'actuelle D542 au Nord (entre la côte 740 au Sud et 850 m au Nord du vignoble). La plupart de ces parcelles sont juxtaposées ce qui devait vraiment donner à ces espaces l'allure caractéristique des vignobles !

De plus certaines de ces parcelles étaient irrigables d'une part par la source qui dévale des Jasses vers l'Anary et d'autre part par le Riou. On trouvait même une oseraie en bordure du canal de la source ce qui donnait la possibilité de se fournir aisément en ligatures pour les pieds de vigne.

<http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH179/6005-01-99aef.png>

© Essaillon

Le « vignoble » de Barret-de-Lioure : d'ouest en Est, on trouve Le refra, Signières, Bachus et La Beaume, en limite de la commune de Montbrun.

Le reste du vignoble est réparti en quelques petites zones favorables, la plupart à proximité d'exploitations agricoles.

Moulin	0 ha 73 a 40 ça pour 1 parcelle et 1 propriétaire
St Sébastien	0 ha 53 a 30 ça pour 3 parcelles et 2 propriétaires
Sclapériès	0 ha 50 a 40 ça pour 4 parcelles et 3 propriétaires
Les Côtes	2 ha 27 a 00 ça pour 9 parcelles et 9 propriétaires
Maronne	0 ha 23 a 90 ça pour 1 parcelle et 1 propriétaire
Champ de la Peye	0 ha 28 a 40 ça pour 1 parcelle et 1 propriétaire
Le Serre	0 ha 26 a 70 ça pour 2 parcelles et 2 propriétaires
La Côte	1 ha 20 a 10 ça pour 6 parcelles et 6 propriétaires
Le Descroy	0 ha 06 a 10 ça pour 1 parcelle et 1 propriétaire

Les vignes situées à l'Est du col de Macuègne se répartissent comme suit :

Massugeaye	0 ha 65 a 60 ça pour 5 parcelles et 5 propriétaires
Macuègne	0 ha 40 a 50 ça pour 2 parcelles et 2 propriétaires

3 – Considérations finales

Le vignoble de Barret-de-Lioure illustre à merveille la manière de vivre des habitants de l'époque. Chaque ménage possède son lopin de vigne qui lui permet d'être auto-suffisant en vin. Le regroupement des parcelles constitue un ensemble homogène caractéristique du « vignoble ».

La situation de ce vignoble traduit les exigences de la vigne pour des milieux bien exposés, situés à l'altitude la plus basse de la commune, avec une possibilité d'irrigation pour les parcelles les plus proches du canal d'écoulement de la source située au-dessus du vignoble.

Il faut aussi noter que, comme pour les jardins regroupés près de la source de Génisseaux, le vignoble de Barret-de-Lioure est situé à une distance importante du bourg (environ 1500 m), mais que son aspect groupé permettait aussi, probablement, une collaboration étroite des « vignerons » pour les travaux d'entretien et de récolte.

Le vignoble de Barret-de-Lioure

Aujourd'hui, le « vignoble » est réduit à quelques pieds de vigne au quartier « Bachus ».

Gilbert PICRON